



PMIE & REGIONS

Le Havre, le port du soleil levant

Thierry Cotillard



Claire de Mazancourt

Le défi du Havre : faire du port la première source d'énergie verte pour la ville en installant des tuiles solaires sur les bâtiments logistiques. Début du test en 2021.

Les entrepôts de la zone portuaire du Havre seront-ils bientôt tous couverts de tuiles photovoltaïques ? C'est en tout cas l'objectif de Michel Segain, président de l'Umep (Union maritime et portuaire du Havre). « Si nous voulons vraiment accélérer le changement de nos comportements face à l'urgence climatique, nous devons prendre les décisions les plus raisonnables et les plus pratiques », résume-t-il. Une étude de faisabilité a donc été lancée pour des conclusions fin janvier 2020 avec un objectif de mise en œuvre pour le 1^{er} semestre 2021.

Le port du Havre, c'est 2 millions de mètres carrés de toiture. Le test portera sur 40.000 m² construits pour six entreprises : Bolloré, GMP, CNM Groupe, Chevron, La Cablerie et BLD Tramar.

La réalisation de ce projet a été confiée au groupe **Akuo Energy** qui

a déjà fait ses preuves en équipant notamment en 2018 le marché St-Charles à Perpignan. La PME parisienne prendrait en charge la réfection des toitures existantes ainsi que leur maintenance pour trente ans. **Akuo** commercialiserait alors la production d'électricité sous le nouveau label Evoc (Electricité verte d'origine contrôlée).

Le potentiel havrais est gigantesque puisque la moitié des 2 millions de mètres carrés de toiture existants permettrait de produire 150 MW, l'équivalent de 30.000 foyers alimentés en énergie

verte. De quoi couvrir les besoins de la moitié des habitants du Havre. Un déploiement à une telle échelle est désormais possible grâce, notamment, à la levée de freins techniques et esthétiques. Le coût de stockage a été divisé par quatre en huit ans et l'intégration architecturale est maintenant possible par l'utilisation de tuiles intégrées au bâti.

Démarche globale

La tendance est mondiale puisque, selon l'Agence internationale de l'énergie, la production de l'énergie

solaire passera de 2,6 % en 2018 à 16 % de la production totale en 2050.

Selon Baptiste Maurand, directeur général du port du Havre, il s'agit d'un enjeu de compétitivité globale du port. « Les clients veulent une logistique verte sur toute la chaîne ». Le port impose d'ores et déjà des règles de basse consommation pour les nouvelles constructions. Les armateurs ne sont pas en reste puisque l'organisation maritime internationale leur impose l'utilisation de carburants moins polluants type Gaz Naturel Liquéfié afin de réduire les émissions de carbone. Reste à travailler sur l'élimination des retours à vide des gros porte-conteneurs...

Thierry Cotillard est président d'Intermarché.

Claire de Mazancourt est directrice générale de l'Institut de l'engagement.



Les chiffres clefs

2

**MILLIONS DE MÈTRES
CARRÉS**

La surface de toiture au port
du Havre.

150

MW

La puissance qui pourrait
être produite si la moitié
de la toiture du port était
équipée de tuiles solaires.